


MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-LAMBERT-  
DE-LAUZON

1200, rue du Pont  
Saint-Lambert-de-Lauzon  
(Québec) G0S 2W0  
Tél. : (418) 889-9715  
Fax. : (418) 889-0660  
www.mun-sldl.ca

 saintlambertdelauzon

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2024 ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour présenté à la séance ordinaire du 5 février 2024 est le suivant :

1. Ouverture de séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Première période de questions;
4. Approbation des procès-verbaux des séances du mois de janvier 2024;
5. Autorisation du paiement des comptes du mois de janvier 2024;
6. Dépôt des rapports annuels en gestion contractuelle pour l'année 2023;
7. Avis de motion de règlements et dépôt de projets :
  - 7.1 Numéro 880-24 encadrant le droit de préemption par la Municipalité et dépôt d'un projet,
  - 7.2 Numéro 886-24 modifiant le règlement numéro 848-22 relatif au traitement des élus municipaux et au versement d'une allocation de transition au maire,
  - 7.3 Numéro 887-24 décrétant un emprunt de 966 000 \$ relativement à des dépenses en immobilisation pour l'année 2024;
8. Règlement de concordance numéro 882-24 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 858-23 afin d'effectuer la concordance aux règlements modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Nouvelle-Beauce :
  - 8.1 Avis de motion,
  - 8.2 Adoption d'un projet de règlement;
9. Règlement de concordance numéro 883-24 modifiant le Règlement de zonage numéro 859-23 afin d'effectuer la concordance aux règlements modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Nouvelle-Beauce :
  - 9.1 Avis de motion,
  - 9.2 Adoption d'un projet de règlement;
10. Règlement de concordance numéro 884-24 modifiant le Règlement sur les permis et certificats de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon numéro 862-23 afin d'effectuer la concordance aux règlements modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de la Nouvelle-Beauce :
  - 10.1 Avis de motion,
  - 10.2 Adoption d'un projet de règlement;
11. Adoption du règlement numéro 881-24 modifiant le règlement numéro 710-12 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon;
12. Adoption de la nouvelle politique établissant les conditions de travail des employés étudiants, occasionnels et contractuels;
13. Approbation de contrats de travail :
  - 13.1 d'un commis de bibliothèque,
  - 13.2 de deux de préposées aux prêts;
14. Modification à la résolution numéro 222-23 visant l'embauche d'une technicienne aux affaires corporatives;
15. Nomination d'un vérificateur externe pour l'exercice financier 2024;
16. Mandat portant sur la reddition des comptes exigée par la Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles;
17. Approbation préliminaire du projet de développement domiciliaire « Quartier Montcalm »;
18. Adoption du rapport annuel 2023 en lien avec le schéma de couverture de risques;
19. Points divers;
20. Deuxième période de questions (limitée aux points à l'ordre du jour);
21. Levée de la séance.